



L'heure des bilans!

Le rôle du CMFC et les politiques en matière de santé

Francine Lemire MD CM CCMF FCMF CAÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION


Chers collègues,

Il y a plusieurs années, dans le cadre d'un sondage, les membres ont indiqué que leur Collège devrait assumer un plus grand rôle en matière de politiques de santé et de défense de leurs intérêts. Même s'ils savaient que les associations médicales provinciales et autres associations professionnelles auxquelles ils appartenaient s'intéressaient à ces questions, ils estimaient nécessaire d'apporter une perspective axée expressément sur la médecine familiale. Au fil des ans, cette initiative a pris de plus en plus de place parmi les projets du Collège. Nous avons publié des documents qui précisent le rôle des médecins de famille et de l'exercice de la médecine familiale en général dans un système de santé robuste (notamment le Centre de médecine de famille, le rôle du médecin de famille en santé publique). Le Collège est également invité à nommer des représentants aux comités et groupes de travail qui influencent les politiques de santé dans des domaines rattachés aux soins dispensés par les médecins de famille (p. ex. le groupe créé sous la direction du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies; les consultations permanentes avec Santé Canada sur la marijuana à des fins médicales). Votre Collège s'est aussi adressé directement au gouvernement dans des domaines rattachés aux soins dispensés par les médecins de famille (p. ex. l'exposé sur les soins en fin de vie soumis au Comité sénatorial; l'exposé sur l'abus de médicaments sur ordonnance présenté au Comité permanent sur la santé). Enfin, le Collège se prononce sur les effets de certains projets de loi présentés par des députés de la Chambre des communes (projet de loi sur le sodium, projet de loi sur les pénuries de médicaments).

L'automne dernier, le Collège a publié un bilan¹ qui évalue le rôle du gouvernement fédéral dans plusieurs secteurs de la santé. À partir des études les plus probantes, nous avons évalué la performance du gouvernement — en utilisant les couleurs vert, jaune et rouge pour marquer le degré d'engagement et de performance — dans cinq secteurs jugés importants pour la santé de la population canadienne :

- des soins accessibles partout;
- les soins aux plus vulnérables;
- nombre suffisant de prestataires de soins de santé;
- une vision de soins de santé et les mesures de la performance; et
- le soutien à la recherche en santé.

Vous pouvez lire le bilan complet en ligne (http://www.cfpc.ca/uploadedFiles/Health_Policy/PDFs/CFPC_FederalReportCard2013_FR.pdf).¹ Nous tenons à préciser que le but de cet exercice n'est pas de réprimander le gouvernement, mais plutôt de réfléchir à l'engagement et au rôle du CMFC et de ses membres comme partie prenante à la solution. Vous remarquerez également que plusieurs mesures de performance sont associées aux déterminants sociaux de la santé. En tant que médecins de famille, nous connaissons les effets négatifs de la pauvreté et de l'itinérance sur la santé. Nous croyons que le gouvernement peut fortement influencer la façon dont nous traitons ces enjeux en tant que société. Nous réaffirmons à quel point il est important que chaque Canadien et Canadienne ait un médecin de famille et nous insistons sur le concept du Centre de médecine de famille. De plus, le CMFC appuie l'élaboration d'une stratégie nationale sur la santé et d'objectifs de santé nationaux mesurables. Sans une stratégie nationale sur la santé, le Canada ne peut avoir une vision à long terme pour les soins de santé.

Nous avons eu l'occasion de discuter du bilan avec des membres de chaque parti politique fédéral en septembre 2013. Même si la santé est une compétence de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en établissant des normes nationales de soins; en faisant respecter ces normes; en créant des programmes nationaux qui répondent aux besoins de la population canadienne; et en finançant adéquatement les prestataires de soins et les programmes qui permettent d'élaborer, de surveiller et de livrer les services de santé. Nous entendons utiliser les mêmes mesures pour évaluer la performance du gouvernement fédéral lors des séances législatives 2014 et 2015 et pendant les mois qui précéderont l'élection générale de 2015. Les Canadiens et Canadiennes devraient recevoir des soins de qualité partout au pays. Ils devraient avoir accès à des soins de qualité, fournis par des experts. Nous vous invitons à vous joindre à cette conversation. Lisez le rapport, renseignez-vous et engagez vos politiciens et dirigeants locaux dans des discussions sur le système de santé. Pour obtenir plus d'information ou formuler des commentaires, veuillez communiquer avec notre Service des politiques de la santé à healthpolicy@cfpc.ca. 

Remerciements

Je remercie **M. Eric Mang**, directeur, Politiques en matière de santé et Relations gouvernementales, qui a révisé et commenté le contenu de cet article.

Référence

1. Le Collège des médecins de famille du Canada. *Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé. Bilan 2013*. Mississauga, ON: Le Collège des médecins de famille du Canada; 2013.

This article is also in English on page 300.